

Au lieu de faire paroître quelque chose de ce dont à présent on fait semblant , on a eu soin de l'inonder d'Armées Françoises , & de les y faire entrer l'une après l'autre. Mais Dieu a commencé de relever la Sérénissime Maison d'Autriche , dans le tems où la plupart l'avoient cruë accablée sans ressource. . . . Que sert-il donc de dire que la France , à qui le coup a manqué malgré tous ses efforts , recourt à présent au même Traité de Paix qu'elle a violé si peu de tems après l'avoir conclu ? Y a-t-il en cela quelque chose qui puisse faire la moindre impression sur quelqu'un qui ne voudra pas s'aveugler soi même , & qui n'aura pas quelque dessein caché ? Si un prétexte aussi foible pouvoit conduire la France à ses fins , au lieu de lui ôter pour l'avenir l'envie de former de semblables entreprises , ne seroit-ce pas l'y exciter ? Ces entreprises ne pourroient plus tourner à son préjudice , mais la ruine entière de la liberté publique pourroit bien une autrefois en devenir le fruit & le prix. Tout cela ne rend cependant pas irréconciliable Sa Maj. la Reine , & Elle ne le rapporte pas pour aigrir davantage les esprits , mais pour marquer l'excès de sa modération , de même que la nécessité indispensable qu'il y a de se prêter à une Paix durable. On se rendroit plus que jamais coupable , si on négligeoit la présente occasion de chercher de ces sortes de moyens de pacification par l'établissement desquels on n'aura plus à appréhender à l'avenir un désastre semblable à celui du tems passé. Si jamais on a pu dire aut nunc aut nunquam , s'est à présent. Sans doute l'expérience n'a que trop donné à connoître combien peu les Traités , les Garanties & les Sermens peuvent servir à la sérénissime Maison d'Autriche , à l'Empire , & à la Chrétienté , lorsqu'ils ne sont pas appuyés par

des